FAMCO – Fédération des Associations des Maître.sse.s du CO
Boulevard Georges-Favon 14, 1204 Genève
022 329 26 60 (lundi après-midi)
www.famco-ge.ch / info@famco-ge.ch

Genève, le 30 novembre 2023

Transmis par courriel

Madame Anne Hiltpold
Conseillère d'Etat chargée du
Département de l'Instruction Publique

Objet : PFQ 2024-2027, annonces de mesures structurelles concernant le Cycle d'orientation

Madame la Conseillère d'Etat,
Chère Madame,

La présentation du PFQ 2024-2027 et les mesures structurelles présentées contre la fonction publique, notamment contre le Cycle d'orientation, sont choquantes et regrettables. Elles ne sont pas dignes d'une cheffe du Département de l'Instruction Publique qui dit vouloir se soucier du bien-être des élèves comme du personnel en place.

Il est prévu de faire travailler plus le personnel enseignant, à raison de 2h par semaine, en réponse au PL12661 qui est en suspens au Grand Conseil. Or, et nous avons eu l'occasion d'échanger là-dessus lors de notre rencontre en septembre dernier, il n'y a pas eu la moindre piste annoncée par les partisans d'une augmentation du temps d'enseignement pour expliquer ce qui ne sera plus à faire à côté pour compenser cette hausse. Dès lors, alors que le personnel enseignant du Cycle d'orientation travaille déjà en moyenne plus que les 1800 heures attendues par tout fonctionnaire de l'Etat de Genève, cela signifie une hausse du temps de travail. C'est inacceptable.

Augmenter le temps d'enseignement, cela devra donc signifier diminuer en parallèle la qualité de la préparation des cours, la qualité des corrections, la qualité et quantité des échanges avec les parents ou la qualité et quantité des échanges entre pairs. Vous porterez donc avec votre volonté d'augmentation du temps d'enseignement la responsabilité de la dégradation des prestations au Cycle d'orientation ou la diminution des progressions des élèves.

Tout aussi choquant, il est invoqué cette économie nécessaire pour financer une partie de la prochaine réforme du CO. Si un changement est souhaité par le corps enseignant, lui faire porter à sa charge une partie des coûts est scandaleux. Si votre ambition est de réformer le système du Cycle d'orientation, cela doit se faire avec le personnel enseignant et pas contre lui. Toute autre situation n'amènera qu'un échec regrettable et prévisible.

FAMCO – Fédération des Associations des Maître.sse.s du CO
Boulevard Georges-Favon 14, 1204 Genève
022 329 26 60 (lundi après-midi)
www.famco-ge.ch / info@famco-ge.ch

Nous appelons donc de nos vœux et par la présente le retrait des mesures structurelles prévues dans le PFQ 2024-2027 et concernant le Cycle d'orientation. Nous sommes à votre disposition pour échanger sur ces sujets et pour esquisser une autre voie. Sans réponse favorable de votre part à notre demande de retrait et à l'ouverture de négociations, nous nous réservons toutes les mesures de lutte qui seront nécessaires pour ramener le Conseil d'Etat à la raison.

En vous souhaitant bonne réception de la présente, veuillez recevoir, Madame la Conseillère d'Etat, chère Madame, nos salutations distinguées.

Le bureau Famco

Amaëlle Mischler, Emmanuelle Métry, Michaël Savoy